



Litige crédit a la consommation

Par **tarakoh**, le **06/11/2008** à **13:21**

bonjour et pardonnez; les explications alenbiquées du requérant amateur que je suis .
Je traîne depuis 1998 un crédit revolving auprès de cofi...J'ai de graves difficultés financières à la suite d'une longue maladie (cancer) par lettres recommandées j'ai demander une diminution des mensualités avec un allongement de ma période de remboursement et une prise en charge des mensualités par l' assurance du pret
j'ai une faible pension ,avec un handicap de la cotorep de 80%,j'ai saisi le juge de proximité qui me retourne ma demande en indiquant d'assigné la société par huissier? je précise que la société ne m'a pas encore répondu depuis l'envoi des Ira en aout sinon des appels téléphoniques intenpestifs .ah ces vieux? j'ai 66 ans et je joue aux gagas quand ils essayent de me jouer du pipo !J'ai aucune mensualités de retard ,j'ai jamais reçu le papier de l'assurance que j'ai souscrit d'office et j'ai toujours mon cancer qui m'emm..de Merci